

Le recueil des actes administratifs du SIED 70 a pour objet d'assurer la publicité des délibérations du Bureau, du Conseil d'exploitation de la régie des énergies renouvelables et du Comité. Ce recueil n°34 concerne celles du Comité syndical du 20 septembre 2014 ainsi que les délibérations du Bureau syndical et du Conseil d'exploitation des 9 septembre, 3 décembre 2014 et 17 février 2015.
Ce recueil doit être tenu à disposition du public dans chaque mairie. Le public en est informé par voie d'affichage.

BUREAU SYNDICAL : SÉANCE DU 9 SEPTEMBRE 2014**DELIBERATION N°1 – Programmation des travaux**

Le Bureau syndical valide les listes de travaux ci-après qui viennent compléter les listes de travaux du programme 2014 au titre du programme syndical :

1/ Extensions du réseau d'électricité à Amblans-et-Velotte, Beaumotte-les-Pin, Bouhans-les-Montbozon, Chambornay-les-Pin, Rioz et Villers-Chemin et Mont-les-Etrelles.

2/ Eclairage public à Fretigney-et-Velloreille, Granges-le-Bourg, Gray, Malvillers, Meurcourt, Rioz et Scey-sur-Saône et Saint-Albin.

3/ Génie civil de communications électroniques à Champagny et Rioz.

DELIBERATION N°2 – Intermédiation technique et financière du SIED 70

Le Bureau syndical décide d'étendre à l'ensemble des communes urbaines au sens de l'électrification, qui en feront la demande, les dispositions de la délibération n°1 du 16 octobre 2012 concernant l'intermédiation technique et financière au titre des extensions du réseau d'électricité.

DELIBERATION N°3 – Résiliation du marché de travaux- lot 12 / Entreprise BENTIN

Suite à la demande de résiliation de l'entreprise BENTIN, titulaire du lot 12 du marché subséquent de l'accord cadre en cours, le Bureau syndical valide la décision du président de retenir l'entreprise INEO Réseaux Est pour l'exécution jusqu'à son terme du marché travaux.

DELIBERATION N°4 – Chaufferie de Marnay

Après que le président ait rendu compte de l'examen des offres remises par les entreprises pour les travaux de construction de la chaufferie automatique au bois de Marnay et de son réseau de chaleur, le Bureau prend acte de la passation des marchés.

Il décide de l'achat du terrain d'assiette de la chaufferie pour l'euro symbolique.

DELIBERATION N°5 – Accord-cadre pour la fourniture de matériel d'éclairage public à caractère esthétique

Le Bureau syndical décide de relancer une nouvelle procédure d'appel d'offres pour l'achat de matériels d'éclairage public à caractère esthétique.

COMITE SYNDICAL : SÉANCE DU 20 SEPTEMBRE 2014**DELIBERATION N°1 – Les 6 commissions du SIED 70**

Le Comité syndical décide créer les 6 commissions suivantes :

Commission « Concessions » » présidée par Monsieur Gilles MARTINET

- Monsieur Raymond GOGNIAT, délégué de Frahier-et-Chatebier
- Monsieur Yannick STADELMANN, délégué de Belmont
- Monsieur Hervé MENNETRIER, délégué de Theuley
- Monsieur Gilles MAINIER, délégué de Rioz
- Monsieur Thierry SPITERI, délégué de Couthenans
- Madame Odile COLLINET, déléguée de Vesoul
- Madame Jocelyne GAVOILLE, déléguée de Lyoffans
- Monsieur Jean-Claude CORTES, délégué de Mantoche
- Monsieur Roland TOURNIER, délégué de Frédéric-Fontaine.

Commission « Energie-Bois » présidée par Monsieur Robert BOURQUIN

- Monsieur Nicolas EMONIN, délégué de Ainvelle
- Monsieur Loris MORAS, délégué de Villargent
- Monsieur Olivier NEE, délégué de Pierrecourt
- Monsieur Maurice GIROD, délégué de Magny-les-Jussey
- Monsieur Hervé OLIVIER, délégué de Melisey
- Monsieur Maurice LAINE, délégué de Lomont
- Monsieur Roger MICHELOT, délégué de Colombier.

Commission « Travaux » présidée par Monsieur Raymond BILQUEZ

- Monsieur Jean-Pierre GRANDMOUGIN, délégué de Servance
- Monsieur Georges BERTRAND, délégué de Saint-Sauveur
- Monsieur Robert TRAVAILLOT, délégué de Recologne-les-Rioz
- Monsieur Jean-Noël GAUCHET, délégué de Quers
- Monsieur Maurice LAINE, délégué de Lomont
- Monsieur Julien CAPO, délégué de Fresne-Saint-Manes
- Monsieur François GUEDIN, délégué de Favorney
- Monsieur Alexis REMERY, délégué de Fouchecourt
- Monsieur Damien MILLERET, délégué de Cherenne
- Monsieur Frédéric MILLIER, délégué de Brévilliers
- Monsieur Bernard PORCHEROT, délégué de Arbecy
- Monsieur Paul MARTAUX, délégué de Adelans-et-le-Val-de-Bithaine.

Commission « Economies d'énergie et Performance énergétique » présidée par Monsieur Pascal GAVAZZI

- Monsieur Daniel PETITJEAN, délégué de Amont-et-Effreney
- Monsieur Didier SIMEON, délégué de Amblans-et-Velotte
- Monsieur Gérard THOUILLEUX, délégué de Bognon
- Monsieur Patrick LAMARCHE, délégué de Gray
- Monsieur Sébastien MANCASSOLA, délégué de Héricourt
- Madame Michèle DURAND MIGEON, déléguée de Pin
- Monsieur Olivier NEE, délégué de Pierrecourt
- Monsieur Roger MICHELOT, délégué de Colombier
- Madame Christiane HARRAND, déléguée de Recologne
- Monsieur Pascal VERNET, délégué de Saint-Rémy
- Monsieur Joël BAUDIER, délégué de Vellechevieux-et-Courbenans
- Madame Armelle PARMENTIER, déléguée de Velleclair
- Monsieur Denis DAGOT, délégué de Voray-sur-l'Ognon
- Monsieur Gérard PEURRIERE, délégué de Vantoux-et-Longevelle
- Monsieur Marc GUCCIARDI, délégué de Vouhenans.

Commission « Communications électroniques et Internet haut-débit » présidée par Monsieur Jean-Marc JAVAUX

- Monsieur Gilles MAINIER, délégué de Rioz
- Monsieur Cédric LALEAUX, délégué de Nouvelle-les-la-Charité
- Monsieur Franz WURGES, délégué de Nantilly
- Madame Martine MOLL, déléguée de Montigny-les-Cherlieu
- Monsieur Jean-Paul LISSER, délégué de Vesoul
- Monsieur Laurent PERNOT, délégué de Villers-Chemin
- Monsieur Pascal RENAUDOT, délégué de Veslmes-Echevanne
- Monsieur Eric BERNARD, délégué de Scye
- Monsieur Guiliano NACCARATO, délégué de Polaincourt-et-Clairefontaine
- Monsieur Luc DENOYER délégué de Maizières
- Monsieur Bruno GAUTHIER, délégué de Provenchère
- Monsieur Olivier PERRIN délégué de Avriigny-Virey
- Monsieur Antonio AVENIA, délégué de Courcuire
- Monsieur Bruno GOBERT, délégué de Aulx-les-Cromary.

Commission « Solidarité et Mutualisation » » présidée par Monsieur Jean-Luc QUIVOGNE

- Monsieur Bernard PORCHEROT, délégué de Arbecy
- Monsieur Noël GARRET, délégué de Amance
- Madame Nadine TOSI, déléguée de Chateney
- Madame Marie-Josèphe GALLORINI, déléguée de Saint-Loup-sur-Semouse
- Madame Odile COLLINET, déléguée de Vesoul
- Monsieur Bruno MICHEL, délégué de Villeparois

DELIBERATION N°2 – La Commission Consultative des Services Publics Locaux du SIED 70

Le Comité syndical décide de la composition de la CCSPL :

- Monsieur Gilles MARTINET, 1^{er} Vice-président du SIED 70
 - Monsieur Robert BOURQUIN, 2^{ème} Vice-président du SIED 70
 - Monsieur Raymond BILQUEZ, 3^{ème} Vice-président du SIED 70
 - Monsieur Jean-Marc JAVAUX, 4^{ème} Vice-président du SIED 70
 - Monsieur Pascal GAVAZZI, 5^{ème} Vice-président du SIED 70
 - Monsieur Pascal Jean-Luc QUIVOGNE, 6^{ème} Vice-président du SIED 70
- Monsieur Géard BONJOUR, délégué de Valleriois-le-Bois
- Monsieur Pascal RODRIGUES, délégué de Vernois-sur-Mance
- Monsieur Gérard PEURRIERE, délégué de Vantoux-et-Longevelle
- Monsieur Jean-Claude BADONNEL, délégué de Boulot
- Monsieur Jean-Jacques MILLERAND, délégué de Ferrières-les-Scyey
- Monsieur Bernard DUCHANOY, délégué de Coulevon
- Monsieur Raymond COGNAT, délégué de Frahier-et-Chatebier
- Monsieur Roger MICHELOT, délégué de Colombier
- Monsieur Roland TOURNIER, délégué de Frédéric-Fontaine

et un représentant des associations suivantes :

- . AMF 70 (Association des maires de France)
- . AMR 70 (Association des maires ruraux de France)
- . UDAF 70 (Union départementale des associations des familles)
- . Franche-Comté Consommateurs
- . Haute- Saône Environnement
- . GAÏA Energies (Association Nord Franc-Comtoise pour la promotion des énergies renouvelables)
- . ADERA (Association de développement des Energies Renouvelables et Alternatives)
- . COFOR 70 (Associations des communes forestières).

DELIBERATION N°3 – La Taxe sur la consommation finale d'électricité

Le Comité syndical accepte qu'à compter du 1^{er} janvier 2015, le SIED 70 continue à percevoir la taxe sur la consommation finale sur l'électricité bien que le seuil de sa population soit passé au-delà de 2000 habitants le 1^{er} janvier 2014. sur le territoire de la commune de Rioz à sa demande, et classe cette commune dans la catégorie 4 du guide des participations financières du SIED 70 pour les travaux d'électrification, d'éclairage public et de génie civil de communications électroniques réalisés sur le territoire des communes adhérentes.

DELIBERATION N°4 – Le Budget supplémentaire 2014

Le Comité syndical adopte le budget principal supplémentaire 2014 tel qu'il est précisé ci-après

SECTION D'INVESTISSEMENT					
Chap.	DEPENSES	Montant en euros	Chap.	RECETTES	Montant en euros
204	Subventions d'équipement versées	14 500	045	Opérations pour le compte de tiers	200 000
045	Opérations pour le compte de tiers	185 500	021	Virement à la section de fonctionnement	14 500
040	Opérations d'ordre entre sections	14 500			
Total section		- 214 500	Total section		214 500

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
Chap.	DEPENSES	Montant en euros	Chap.	RECETTES	Montant en euros
023	Virement à la section d'investissement	14 500	042	Opérations d'ordre entre sections	14 500
Total section		14 500	Total section		14 500

DELIBERATION N°5 – Orientations budgétaires 2015

Le Comité syndical émet un avis favorable aux orientations générales proposées par le Président pour le budget principal 2015 et ses budgets annexes et attend des propositions concernant les bornes de recharge de véhicules électriques dans le cadre du budget primitif 2015. Il adopte l'enveloppe financière des investissements envisageables en 2015 présentée ci-dessous :

Recettes		
TCFE		3 450 000 €
FACÉ		2 530 000 €
Concessionnaires	Redevances	1 380 000 €
	PCT	640 000 €
	A8	240 000 €
Participation demandeurs		4 260 000 €
FIMO		950 000 €
TVA récupérée		1 080 000 €
Total		14 530 000 €

Dépenses	
Charges à caractère générales	200 000 €
Charges salariales	730 000 €
Autres charges de la gestion courante	150 000 €
Travaux TTC électricité	6 980 000 €
Travaux TTC éclairage public	4 970 000 €
Travaux TTC génie civil télécom	1 000 000 €
Immobilisations corporelles	60 000 €
Participations aux travaux des communes	400 000 €
Imprévus	40 000 €
Total	14 530 000 €

CONSEIL D'EXPLOITATION DE LA REGIE DES ENR: SÉANCE DU 3 DECEMBRE 2014

DELIBERATION N°1 – Financement des chaufferies de Gy et Marnay

Le Conseil d'exploitation de la Régie donne un avis favorable au lancement d'un emprunt « transaction énergétique et croissance verte » pour le financement des travaux de construction des chaufferies de Gy et Marnay.

DELIBERATION N°2 – Coût du service de chaleur de la chaufferie de Gy

Le Conseil d'exploitation de la Régie propose l'acquisition du terrain d'emprise de la chaufferie de Gy pour l'euro symbolique ainsi que la fixation des coûts du service de distribution de chaleur issue de la chaufferie, à savoir : R1 = 66 €/HT/MWh (charge variable correspondant à la chaleur consommée) et R2 = 251 €/HT-URF/an (charge fixe correspondant au remboursement d'investissement et aux travaux de gros entretien).

BUREAU SYNDICAL : SÉANCE DU 3 DECEMBRE 2014

DELIBERATION N°1 – Financement des chaufferies de Gy et Marnay

Le Bureau syndical décide de réaliser un prêt « transaction énergétique et croissance verte » auprès de la Caisse des Dépôts sur une durée de 20 ans d'un montant total de 1 055 000 €, soit 285 000 € pour la chaufferie de Gy et 770 000 € pour la chaufferie de Marnay.

DELIBERATION N°2 – Mutualisation des structures départementales en Haute-Saône

Le Bureau syndical décide de ne pas donner suite au projet de convention cadre pour la mise en œuvre d'une plateforme ingénierie « Habitat – Logement » mutualisée en Haute-Saône », et précise que le syndicat pourrait mutualiser avec des structures dont les compétences se rapportent aux réseaux, aux infrastructures ou à l'énergie.

DELIBERATION N°3 – Programme 2014 des travaux

Le Bureau syndical valide les listes de travaux ci-après :

- Un aménagement esthétique du programme A8 à Rioz.
- Des extensions du réseau de distribution publique d'électricité à Brévilliers, Broye-Aubigny et Montseugny, Citers, Colombier, Contréglise, Corbenay, Echenoz-la-Méline, Flagy, Fougerolles, Genevrevuille, La Malachère, Marnay, Mignavillers, Nouvelle-les-la Charité, Noidans -le-Ferroux, Pusey, Quenoche, Rioz, Roye, Saint-Bresson, Secenans, Servance et Vaivre-et-Montoille.
- Des travaux d'extension des installations d'éclairage public à Bougnon, Colombier, Dampierre-sur-Salon, Echenoz-la-Méline, Granges-le-Bourg, Pusey, Quenoche, Quincey, Rioz et Roye.
- Des travaux d'optimisation des installations d'éclairage public à Arbecy, Bouhans-les-Montbozon, Brotte-les-Ray, Cemboing, Clairegoutte, Colombier, Lieffrans, Lomont, Senargent-Mignafans, Theuley, Villafans et Volon.
- Des travaux de Génie civil de communications électroniques à Andelarre, Colombier, Corbenay, Dampierre-sur-Salon, Flagy, La Malachère, Pusey et Rioz.

DELIBERATION N°4 – Financement des travaux d'aménagement esthétique

Le Bureau syndical décide de porter à 120 000 €HT (au lieu de 60 000 €HT) par an et par commune le montant subventionnable des travaux d'aménagement esthétique du réseau d'électricité, ceci afin de faciliter la réalisation de ces travaux toujours onéreux pour les communes.

DELIBERATION N°5 – Coût du service de chaleur de la chaufferie de Gy

Le Bureau syndical décide de l'acquisition du terrain d'emprise de la chaufferie de Gy pour l'euro symbolique, et fixe les coûts du service de distribution de chaleur issue de la chaufferie aux valeurs suivantes: R1 = 66 €/HT/MWh (charge variable correspondant à la chaleur consommée par le client - R2 = 251 €/HT-URF/an (charge fixe correspondant au remboursement de l'investissement et aux travaux de gros entretien).

DELIBERATION N°6 – Indemnité du Receveur

Le Bureau syndical décide d'octroyer au receveur du SIED 70 une indemnité égale à 50% du montant maximum et précise que ce taux sera appliqué sauf délibération contraire jusqu'à l'achèvement de la présente mandature.

BUREAU SYNDICAL : SÉANCE DU 17 FEVRIER 2015

DELIBERATION N°1 - Comptes administratifs 2015

Le Bureau syndical donne un avis favorable aux projets de comptes administratifs présentés par le Président et précise qu'il sera demandé au prochain Comité syndical d'arrêter les comptes administratifs de l'année 2014.

DELIBERATION N°2 - Electro-mobilité

La Région de Franche-Comté a entrepris des démarches en vue de favoriser l'implantation des installations de recharges de véhicules électriques (IRVE), le schéma défini prévoit l'installation d'environ 75 bornes dans le département de la Haute-Saône.

Le coût unitaire de ces bornes serait tout compris (hors raccordement électrique) d'environ 5 600 €/HT. Selon les dispositions actuellement en vigueur et sous réserve de l'inscription de cette opération au programme PIA (Programme d'Investissement d'Avenir), l'Etat apporterait via l'ADEME une contribution de 50%, et la Région 10%.

Le Bureau syndical décide donc de lancer une consultation auprès des communes de la liste du schéma défini par la Région de Franche-Comté et des communautés de communes dont ces communes sont adhérentes pour connaître leur positionnement sur l'implantation de ces IRVE sur leur territoire. Il décide de proposer au Comité syndical l'inscription au budget 2015 des sommes nécessaires pour l'implantation des IRVE.

DELIBERATION N°3 – Budgets primitifs 2015

Le Bureau syndical décide de modifier les guides de participations communales sur le territoire des communes où il perçoit la TCFE selon les guides en vigueur. Il précise que ces dispositions sont applicables à toutes les opérations pour lesquelles le SIED 70 n'a pas mis en recouvrement la participation demandée.

Le Bureau syndical valide les projets de budgets primitifs présentés par Monsieur le Président et précise qu'ils seront proposés au Comité syndical lors de sa prochaine réunion.

DELIBERATION N°4 - Programme 2015 des travaux

Le Bureau syndical valide les listes de travaux ci-après :

Au titre du programme du CAS FACÉ :

- FAB - Extensions à Authoison, Chassey-les-Montbozon, le Cordonnet, Cult, Dambenoît-les-Colombe, Essertenne-et-Cecey, Gezier-et-Fontenelay, Mersuay, Mont-Saint-Léger et Roche-et-Raucourt.
- FAB - Renforcements à Aboncourt-et-Gesincourt, Amance, Bresilley, Bucey-les-Traves, Citers, Ecomagny, Faucongnay-et-la-Mer, Fouchecourt, Frahier-et-Chatebier, Larians-et-Munans, Mignavillers, Montboillon, Nouvelle-les-la-Charité, Pont-de-Planches, Pusey, Pusy-et-Epenoux, Servance, Seveux et Tartecourt,
- FC - Aménagements esthétiques et programme de l'Article 8 à Barges, Brésilley, Bucey-les-Traves, Confracourt, Flagy, Frotey-les-Vesoul, Luze, Montagney, Montbozon, Navanne, Nouvelle-les-Cromary, Rioz, Senoncourt, Ternuay- St-Hilaire, Villedieu-en-Fontenette, Villersexel et Vilory.
- FS - Sécurisation de fils nus à la Lanterne-et-les-Armons, Melisey, Ternuay- St-Hilaire et Vyans-le-Val.
- FSp - Sécurisation de fils nus de petites sections à Bougnon, Cendrecourt, Delain et Lavigney.

Au titre du programme syndical :

- Des extensions du réseau de distribution publique d'électricité à Colombe-les-Vesoul, Etuz, Faverney, Frotey-les-Lure, Lure, Luxeuil-les-Bains, Plancher-les-Mines, Pontcey, Pusy-et-Epenoux, Ronchamp, Roye, Scey-sur-Saône, Servigney, Seveux Vellefaux et Vesoul.
- Des travaux d'extension des installations d'éclairage public à Barges, Boursières, Brésilley, Echenoz-la-Meline, Etuz, les Fessey, Flagy, Fretigney-Velloreille, Gezier-et-Fontenelay, Marnay, Montagney, Montbozon, Navanne, Nouvelles-les-Cromary, Noidans-les-Vesoul, Ormenans, Ovanches, Pontcey, Pusy-et-Epenoux, Rioz, Ronchamp, Senoncourt, Seveux, Vanne, Vesoul, Villedieu-en-Fontenette, Villersexel et Vilory.
- Des travaux d'optimisation des installations d'éclairage public :
 - sous maîtrise d'ouvrage des communes à Athesans-Etroitefontaine, Baulay, Champey, Chantes, Chenebier, Courchaton, Etobon, Faymont, Frotey-les-Lure, les Magny, Mandrevillars, Noidans-le-Ferroux, la Vaivre, Vellechevreux-et-Courbenans et la Vergenne.
 - sous-maîtrise d'ouvrage du SIED 70 à Anchenoncourt, Avrigny-et-Virey, Cendrecourt, Citers, Combeaufontaine, Corre, Cubry-les-Faverney, les Fessey, Frahier-et-Chatebier, Francheville, Gezier-en-Fontenelay, Granges-le-Bourg, Lambrey, Navanne, Noidans-les-Vesoul, Oppenans, Ormoy, Oyrrières, Passavant-la-Rochère, Pin, Preigney, la Roche-Morey, Saint-Bartélémy, Saint-Broing, Secenans, Traitfontaine et Villargent.
- Des travaux de génie civil de communications électroniques à Authoison, Barges, Bresilley, Champlitte, Cult, Essertenne-et-Cecey, Flagy, Gezier-en-Fontenelay, Mersuay, Montagney, Monbozon, Navanne, Nouvelle-les-Cromary, Pusy-et-Epenoux, Rioz, Scey-sur-Saône, Senoncourt, Velet, Villedieu-en-Fontenette, Villersexel et Vilory.

DELIBERATION N°5 – Conseil en énergie partagé

Dans le cadre du soutien au conseil en énergie partagé, le Bureau syndical décide de répondre au nouvel appel à projet sur les conseils en énergie partagé que l'ADEME et la Région de Franche-Comté lanceront prochainement et s'engage à créer un deuxième poste de conseiller en énergie partagé à la condition que ce poste couvre l'intégralité des 229 communes du département de moins de 10 000 habitants sur lesquelles le SIED 70 ne peut actuellement intervenir compte tenu des accords conclus.

DELIBERATION N°6 – Assurances du SIED 70

L'ensemble des contrats d'assurance du syndicat avec Groupama arrivant à échéance au 31 décembre 2015, le Bureau syndical décide de lancer une nouvelle consultation et d'avoir recours à un cabinet spécialisé dans les marchés d'assurances des collectivités.

DELIBERATION N°7 - Participation du SIED 70 - cas particulier

Le Bureau syndical valide les dispositions en vigueur concernant la contribution financière du SIED 70 pour les travaux d'électrification pour un bâtiment avicole au lieu-dit « Sépoix » à ORICOURT, à savoir l'intégralité des travaux de la 1^{ère} partie en souterrain, soit 1 km 650 (périmètre classé) et rappelle que ces mêmes règles prévoient le financement à 40% sur la 2^{ème} partie, soit 650 mètres (prévues en aérien) dans le cas où la commune demanderait que l'intégralité des travaux se fasse en souterrain.